http://snfolcdijon.fr/spip.php?page=article&id_article=190



Laïcité : quand l'interdiction de l'abaya jette un voile sur d'autres problèmes

- Actualités -



Date de mise en ligne : jeudi 7 septembre 2023

Copyright © SNFOLC Dijon - Tous droits réservés

Copyright © SNFOLC Dijon Page 1/2

Laïcité : quand l'interdiction de l'abaya jette un voile sur d'autres problèmes

A la veille de la pré-rentrée, le ministre Attal a publié une note « Respect des valeurs de la République », adressée aux chefs d'établissements, et une lettre aux parents, toutes deux censées appuyer les personnels suite à sa décision d'interdire les abayas et les qamis à l'école au nom de la Laïcité.

La note du ministre Attal publiée le 31 août 2023 ne va pas aider les personnels, en particulier les chefs d'établissement, car elle ne fournit aucun critère objectif permettant de soutenir une telle interdiction. Elle n'évitera pas les possibles contestations de la part des familles qui ne reconnaissent pas le caractère religieux de ces vêtements, même si le ministre prétend le contraire!

Non seulement l'annonce d'interdiction des abayas et des qamis est une mesure de diversion pour détourner l'attention des vrais problèmes de la rentrée, notamment le manque de personnels et les conditions de travail qui ne cessent de se dégrader ; non seulement elle place les personnels, en particulier de direction, en grande difficulté ; mais en plus, elle ne fait référence qu'à la loi de 2004 et aucunement à celle de 1905. La FNEC FP-FO rappelle que chaque année, le gouvernement attribue des milliards d'argent public aux écoles privées confessionnelles. « Faire bloc pour la Laïcité », c'est agir pour l'arrêt des mesures de territorialisation et de privatisation de l'Ecole, c'est le respect de la loi de 1905 et du principe « à l'école publique, fonds publics, à école privée, fonds privés » !

Retrouvez le Tract de la **FNEC FP** FO sur le respect de la laïcité.

[http://snfolcdijon.fr/IMG/jpg/abayacadabra.jpg]

Copyright © SNFOLC Dijon Page 2/2